

BAYER PENSIONS KASSE SCHWEIZ
AVIS À REMETTRE AUX NOUVEAUX ASSURÉS

Maintien de votre couverture de prévoyance

Vous êtes affilié/e à l'institution de prévoyance mentionnée en titre. Si auparavant, vous étiez déjà assujettis dans le cadre de la prévoyance professionnelle, nous vous prions de bien vouloir faire transférer votre prestation de libre-passage. En vertu des dispositions légales, cette prestation de sortie doit être transférée à l'institution de prévoyance de votre nouvel employeur.

Transfert de votre prestation de libre-passage

L'institution de prévoyance de votre ancien employeur devra verser votre prestation de libre-passage à votre nouvelle caisse de pensions.

Références bancaires pour le versement de la prestation de libre-passage

Etablissement bancaire	Zürcher Kantonalbank, Zürich
NPA Localité	8010 Zürich
IBAN	CH16 0070 0114 8067 1824 4
En faveur de	Bayer Pensionskasse Schweiz
Adresse / Case postale	Uetlibergstrasse 132
NPA Localité	8045 Zürich

Adresse de correspondance

Fondation	Bayer Pensionskasse Schweiz
Adresse / Case postale	Kessler Vorsorge AG, Forchstrasse 95
NPA Localité	8032 Zürich

Veillez adresser cet avis à la caisse de pensions de votre précédent employeur afin qu'elle puisse procéder au versement. Si vous êtes titulaire d'une police ou d'un compte de libre-passage, vous pouvez également transmettre cet avis à l'institution gérant votre police ou compte de libre-passage.

Meilleures salutations.
(formulaire sans signature)